

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4728 - LUNDI 8 AVRIL 2024

SÉCURITÉ SOCIALE

# CNTR: dissoudre la CRF



La Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) a tenu une session budgétaire au cours de laquelle elle a proposé la dissolution de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) au profit de la Caisse des pensions des agents de l'Etat (CPAE) qui a été créée en 2015.

Une mission d'enquête réalisée en septembre 2023 par la CNTR a révélé l'incohérence entre les attributions actuelles de la CRF et celles de la CPAE.

Page 4

CONGO-AZERBAÏDJAN

## La SNPC signe un accord avec la Socar

La Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) et la Socar (State oil company of Azerbaijan Republic) ont signé un accord de partenariat en marge de la visite du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, à Bakou, en Azerbaïdjan.

Cet accord prévoit l'assistance technique de la Socar à la SNPC pour la modernisation de la Congolaise de raffinage, la formation des étudiants congolais et du personnel de la SNPC dans les métiers du pétrole et de gaz.



Raoul Ominga et son homologue azerbaïdjanais Rövchen Nadjar

## DIRECTION GÉNÉRALE DES TRANSPORTS TERRESTRES L'agence technique mise en service

Le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi, a mis en service, le 5 avril à Brazzaville, l'agence technique de la direction générale des transports terrestres.

Il s'agit d'une structure digitale abritant des bureaux et des équipements dédiés à la reproduction des permis de conduire, des cartes grises et des plaques d'immatriculation.

Page 3



Les bornes de pré enregistrement/Adiac

JUSTICE

## Hydevert Mouagni à la maison d'arrêt de Brazzaville

Le député de la première circonscription électorale de Moungali, quatrième arrondissement de la capitale congolaise, Aimé Hydevert Mouagni, a été déféré le 5 avril à la maison d'arrêt de Brazzaville, selon un mandat de dépôt du président de la Haute cour de justice, Henri Bouka.

Il lui est reproché, entre autres, la diffusion et la propagation de nouvelles de nature à porter atteinte à la sécurité et à la défense nationales, la détention illégale d'armes et munitions de guerre, la diffamation et la propagation de fausses nouvelles susceptibles de troubler la paix publique.

Page 2

Éditorial

Voisinage

Page 2

## ÉDITORIAL

## Voisinage

Plusieurs reprises, dans les colonnes de nos deux quotidiens (Les Dépêches de Brazzaville et Le Courrier de Kinshasa), nous avons insisté sur la nécessité pour la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda de ne pas rompre les fils du dialogue car la crise qui les oppose est complexe et ne peut connaître une fin heureuse sans cadre approprié d'échanges où chaque partie est en mesure de présenter et de défendre son opinion en toute sincérité.

Opter pour la solution militaire plongerait davantage les paisibles populations civiles les plus affectées, celle de la RDC en particulier, dans l'errance sans fin, la misère et le désarroi. Il se tisse heureusement un rapprochement susceptible d'aboutir à une rencontre au sommet entre les présidents Félix Tshisekedi et Paul Kagame. Leur homologue angolais, Joao Lourenço, y travaille méticuleusement depuis plusieurs semaines.

La présence des groupes rebelles à la frontière congolowandaise a exacerbé les tensions entre les deux pays dont ces mouvements disent combattre les régimes respectifs. Si en effet pour Kinshasa, le M23, l'une des rebellions les plus actives à l'Est de RDC, est considéré comme le bras armé de son voisin, pour Kigali les Forces démocratiques pour la libération du Rwanda, émanation des milices responsables du génocide de 1994, opèrent toujours parce qu'elles bénéficieraient d'une manière ou d'une autre du soutien de Kinshasa.

L'insécurité à cette frontière commune est emblématique du ressentiment réciproque entre la RDC et le Rwanda quand bien même de part et d'autre de la frontière les allégations de complicité avec ces forces dites négatives sont battues en brèche. D'où l'impératif de s'asseoir et d'échanger. L'accord de principe pour une rencontre des « braves » entre les plus hautes autorités de Kinshasa et de Kigali paraît acquis. Il se heurte pour l'instant aux préalables soulevés dans les deux capitales : retrait des troupes et dialogue pour Kinshasa ; dialogue afin d'y regarder de plus près pour Kigali.

Le moment est peut-être venu de se faire violence car plus le temps passe, plus les populations civiles souffrent.

Les Dépêches de Brazzaville

## JUSTICE

## Hydevert Mouagni déféré à la maison d'arrêt de Brazzaville

Après avoir passé près de deux semaines en détention à la Centrale d'intelligence et de documentation, le député de la première circonscription électorale de Mougali, 4e arrondissement de Brazzaville, Aimé Hydevert Mouagni, a été déféré à la maison d'arrêt de Brazzaville, le 5 avril, selon un mandat de dépôt du président de la Haute cour de justice, Henri Bouka.

Le président du parti politique Club perspectives et réalités est inculpé par la justice de diffusion et propagation de nouvelles de nature à porter atteinte à la sécurité et à la défense nationales, à ébranler le moral de la population; de diffamation et de propagation de fausses nouvelles susceptibles de troubler la paix publique ou de nuire à l'intérêt national ou encore d'ébranler le moral de

la nation et enfin de détention illégale d'armes et de munitions de guerre.

D'après le mandat de dépôt, ces faits sont prévus et punis par les articles 77-1er 3e tirets de la loi n°27-2020 du juin 2020 portant lutte contre la cybercriminalité, 17 et 31 de l'ordonnance n°24/62 du 16 octobre 1962 fixant le régime des matériels de guerre, des armes et munitions et 194 de la loi n°8-2001

du 12 novembre 2001 sur la liberté de l'information et de la communication.

Notons que le processus de déferrement d'Aimé Hydevert Mouagni à la maison d'arrêt a connu son dénouement le 3 avril dernier lorsque les députés, à la quasi-totalité, avaient voté pour la levée de son immunité parlementaire, ouvrant ainsi la voie à une procédure pénale.

Parfait Wilfried Douniama

## CRISE À L'UPADS

## Pascal Tsaty Mabiala répond à ses détracteurs

Fortement critiqué ces derniers temps par un courant né à Pointe-Noire hostile à lui, le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Pascal Tsaty Mabiala, a réagi le 5 avril, à l'ouverture de la quatrième session ordinaire du Conseil national, aux invectives des frondeurs de son parti.

Dans son discours d'ouverture, le premier secrétaire de l'Upads a eu les mots justes pour contrattaquer le groupuscule de militants qui menace la quiétude de leur parti. En qualité de leader et manager du parti pour l'heure, Pascal Tsaty Mabiala s'est montré imperturbable face aux dissidents, comme pour les recadrer afin de ne pas laisser le désordre s'installer au sein de l'Upads.

« Lors du dernier Conseil national tenu du 18 au 19 novembre 2022, j'avais dit que je ne laisserai pas le parti de Pascal Lissouba sombrer dans le désordre. Je le rappelle encore ici : oui au débat interne, à la confrontation des idées en vue de l'épanouissement du parti, mais non à la chienlit. Ma responsabilité est de transmettre le parti en bon ordre le moment venu à d'autres, tel que je l'avais reçu », a indiqué Pascal Tsaty Mabiala.

Le premier secrétaire de l'Upads estime que le temps des querelles vaines est passé et qu'il était important de travailler pour renforcer la cohésion du parti. En sa qualité de leader, a-t-il indiqué, sa mission est d'œuvrer pour le rayonnement de l'Upads. « J'entends souvent dire par certains camarades peu respectueux des autres, je cite "je suis meilleur" ou encore, « ceux qui dirigent le parti sont médiocres, des incompetents ». Il n'est pas de mon rôle de me lancer dans les veines polémiques entretenues par ceux qui ont une haute estime d'eux-mêmes. Mon rôle est de rassembler, de ne stigmatiser personne et d'essayer d'imiter notre chef dans les approches managériales et politiques, sans pour autant l'atteindre car Pascal Lissouba est inatteignable pour l'instant », a renchéri Pascal Tsaty Mabiala.

Par ailleurs, le premier secrétaire

de l'Upads dit ne pas comprendre la diabolisation de sa personne par ces frondeurs qui ne cessent de l'invectiver à longueur de journée.

« Je m'interroge cependant sur les raisons de cet acharnement obsessionnel. Est-ce la meilleure manière d'exprimer notre militantisme en créant à dessein des crises factices, heureusement sans impact significatif sur la vie du parti, alors que le contexte politique ne s'y prête pas ? », s'est interrogé le chef de file de l'opposition.

Toutefois, il a reconnu que le congrès de leur parti glisse depuis 2017 pour des raisons objectives connues par tous les cadres et militants du parti.

Rappelons que la quatrième session ordinaire de l'Upads qui réunit les délégués venus de tous les douze départements du Congo se clôturera le 7 avril dans la soirée.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## TRANSPORTS TERRESTRES

# Mise en service de l'agence dédiée à la biométrie

La nouvelle agence technique de la Direction générale des transports terrestres (DGTT), le hub digital, a été ouverte par le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi. Elle abrite un ensemble des bureaux et prestataires de services pour la production de permis de conduire, de cartes grises, de plaques d'immatriculation...

Le hub digital loge le système d'uniformisation des plaques d'immatriculation et de lecture automatique destiné à l'impression des plaques d'immatriculation, des permis de conduire et des cartes grises. Une partie du bâtiment abrite le système d'identification des véhicules importés au Congo, pour l'attribution de la plaque d'immatriculation provisoire des véhicules de la série ZZ et le fichier national des immatriculations, pour l'attribution des numéros définitifs d'immatriculation des véhicules.

D'après le directeur général des transports terrestres, Atali Mopaya, la nouvelle agence est équipée d'installations pour la digitalisation des opérations de contrôle technique, y compris d'un bureau de gestion du fret terrestre en vue de réguler le marché de fret, la sécurisation et la traçabilité des flux de marchandises sur le réseau routier. Elle comporte également



Le ministre Honoré Sayi coupant le ruban symbolique Adiac

quatre bornes des usagers pour le préenregistrement, une salle de formation pour le personnel, une caisse unique pour la mise en œuvre du projet de dématérialisation des paiements, un bureau d'archives pour la vérification et l'authentification des documents de transport.

En créant ce cadre technique d'interopérabilité des

prestataires, d'après Atali Mopaya, la DGTT innove dans la mise en place d'un système composé d'une base de données centrale de type Data warehouse (entrepôt de données) reliée à un outil de business intelligence, afin d'avoir une vue globale sur toute la direction. L'objectif de l'initiative, a-t-il ajouté, est d'améliorer les conditions de travail du

personnel et de digitaliser toutes les activités de la DGTT en fournissant une base de données fiable. L'installation traduit l'engagement politique des autorités à améliorer la performance de cette entité étatique, notamment en matière de sécurité routière. « Dans la fiche présentée, il est dit assurer une interopérabilité des

données entre partenaires et améliorer la qualité de celles-ci, dans le but d'une analyse profonde visant les approches de solution pour la sécurité routière. Mais aussi et surtout pour jouer pleinement son rôle de régulateur du sous-secteur des transports routiers », a déclaré Atali Mopaya.

Le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Honoré Sayi, a rappelé le rôle essentiel de la connectivité et de la collaboration dans le renforcement du système de transport moderne. « Ce hub cadre avec la volonté de modernisation du pays entamée depuis 2004 par le chef de l'Etat. Il répond aussi à l'un de ses engagements pris vis-à-vis de la Zone de libre échange continentale africaine », a-t-il déclaré, en présence de son collègue en charge des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo.

Fiacre Kombo

## LE FAIT DU JOUR

## Jeunes révolutionnaires

Dans les commentaires entendus après la victoire de Bassirou Diomaye Faye à l'élection du 24 mars, au Sénégal, d'aucuns n'ont pas hésité à parler de révolution. A la fois parce que l'élu sortait de prison quelques jours auparavant, mais aussi parce qu'à ses côtés se trouvait son compagnon ayant connu le même sort, en fait le principal opposant au pouvoir (alors) en place, Ousmane Sonko, dont l'invalidation de la candidature à la présidentielle a ouvert la voie au premier.

Combat politique ensemble, prison et libération de concert, projet de société commun, campagne électorale puis victoire magistrale. Un parcours atypique pour les deux hommes qui entrent dans l'histoire de leur pays d'une façon très particulière. Beaucoup s'interrogeaient aussi sur l'attelage que devait constituer le nouveau chef de l'Etat pour poursuivre la route avec son ami, tant il est vrai que la personne choisie par les Sénégalais pour exercer la

fonction présidentielle de plein droit est bien Bassirou Faye.

Sans l'ombre d'un doute, le président de la République a confié la charge de diriger le gouvernement à Ousmane Sonko en le nommant Premier ministre. Sur les chapeaux de roue, l'équipe qui les accompagnera a été dévoilée comportant vingt-cinq ministres et cinq secrétaires d'Etat. La feuille de route a de toute évidence été concoctée d'assez longue date, convaincus qu'ils étaient, Faye et Sonko, de la direction que prenait le vent d'une campagne présidentielle faite d'opiniâtreté et de confiance réciproque.

Le qualificatif de « révolutionnaires » associé aux deux compagnons tient à ce qu'ils ont bousculé l'establishment se présentant aussi, beaucoup l'ont évoqué, comme des dirigeants « antisystème ». Juste pour convaincre que n'étant pas du bord de l'équipe au pouvoir, leur vision politique sort de l'ordinaire, mais

peut-être aussi qu'ils seraient disposés à revisiter de fond en comble les arcanes sur lesquelles reposait jusque-là la gouvernance publique du Sénégal.

Le problème des révolutionnaires, et notamment des révolutions qui les engendrent tient souvent au rythme de la mise en musique des idées qui les sous-tendent. En règle générale se pose la question de la vitesse de la marche en avant. « Aller vite, plus vite ; aller lentement, méthodiquement » peuvent se froter insidieusement si les meneurs, s'ils forment un duo, ne parviennent pas à hiérarchiser les priorités, et surtout, à agiter suffisamment avant usage les propositions, conseils, avertissements de ceux ou celles identifiés comme leurs amis communs ou individuels, mais prompts à les opposer.

Dans le cas des jeunes « révolutionnaires » sénégalais du moment, dans leur entourage pourrait être développé ce genre de propos : « Mais, oui, c'est vous le président de la République, et

pas quelqu'un d'autre ! » ; « Mais si, c'est grâce à vous qu'il est là, ne reculez pas ! ». Si Bassirou Diomaye Diakhar Faye et Ousmane Sonko, au lieu de se mettre au travail cèdent à ces chants de la division, le harnais qui les a tant liés avant, pendant et après l'élection présidentielle verra ses cordes se rompre l'une après l'autre. Ils auront manqué à leur promesse de ne pas décevoir, lancée le jour de la prestation de serment du chef de l'Etat.

Pour autant, les défis sur leur chemin restent immenses. Entre autres, savoir coupler le temps de l'apprentissage, donc nécessairement des erreurs, à celui du raffermissement de la confiance qui les unit. Cinq années peuvent être longues mais poursuivre une juste cause avec honnêteté et courage peut aider à défier le temps, déjouer les pièges, et bonifier une révolution. Si tant est que celle du 24 mars 2024 au Sénégal en serait une.

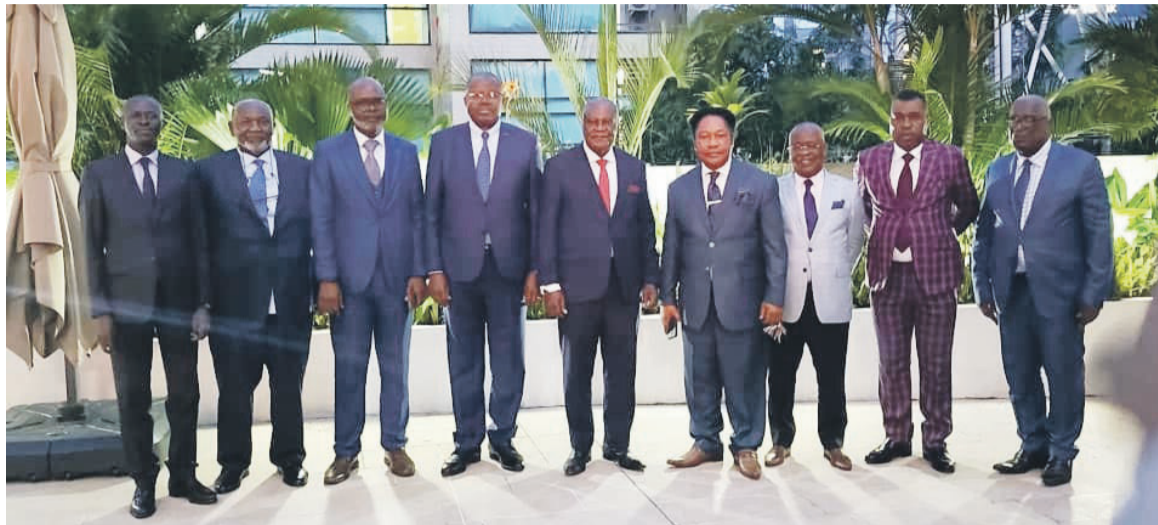
Gankama N'Siah

## GOUVERNANCE

# La CNTR demande la dissolution de la CRF

Réunis du 26 mars au 4 avril en session ordinaire budgétaire, les membres de la Commission nationale de transparence et de responsabilité dans la gestion des finances publiques (CNTR) ont, entre autres, recommandé la dissolution effective de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) afin de mettre en place la Caisse des pensions des agents de l'Etat (CPAE), conformément à la loi n°11-2015 du 31 août 2015.

La mission d'enquête réalisée à la CRF du 11 septembre 2023 au 13 mars 2024 par la CNTR a révélé, entre autres, l'incohérence entre les attributions actuelles de cette caisse et celles de la CPAE, créée en 2015 pour lui succéder. Pour voir plus clair, les commissaires ont décidé de poursuivre la mission d'enquête sur la mobilisation et la gestion des ressources de la CRF en élargissant le champ d'action aux directions départementales. Créée en 2015, la CPAE est un établissement public administratif, doté d'une personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle a pour missions de gérer le régime des pensions des agents de la force publique et des agents civils de l'Etat relevant du statut général de la fonction publique et des statuts particuliers ; d'assurer les prestations sociales liées aux pensions de retraite, d'invalidité et de réversion des agents de l'Etat. La CPAE devrait reprendre l'actif de la CRF ainsi que les droits, obligations et sujétions inhérents à la branche des pensions des agents de l'Etat. La CNTR a également examiné le rapport de la mission d'en-



Les membres de la CNTR/Adiac

quête sur le fonctionnement du Fonds national pour la promotion et le développement des activités physiques et sportives (FNPDAPS). Un rapport qui a mis en évidence, entre autres, la caducité de la loi n°12-2000 du 31 juillet 2000 portant création et attributions du FNPDAPS, des faiblesses dans la mobilisation des ressources attendues et la mise en veilleuse du comité de gestion depuis la création du fonds. « Au regard de ce constat, l'assemblée plénière a recommandé l'adoption d'une loi portant création d'une

nouvelle structure autonome de type agence pour la promotion et le développement du sport », ont mentionné les participants dans leur rapport final. Ils ont, par ailleurs, pris trois résolutions dont celle relative à la réalisation d'un audit financier et comptable de l'Agence congolaise d'information. En effet, il ressort de la mission d'information réalisée du 5 au 20 octobre 2023 au sein de cet organe de presse de l'Etat, des dysfonctionnements liés, entre autres, au non-respect des textes réglementaires et à

la mauvaise utilisation des ressources allouées. Le président de la CNTR, Joseph Mana Fouafoua, a rappelé que les dysfonctionnements récurrents constatés à l'occasion des missions d'enquête et d'information dans les entités contrôlées tirent leur origine en partie de la méconnaissance de la loi. Ils se justifient aussi par l'absence de rigueur, de discipline et du manque d'éthique et d'intégrité de certains acteurs en responsabilité. C'est ainsi qu'il a invité les membres de son institution et leurs collaborateurs à ne

point baisser les bras. « J'attire l'attention des uns et des autres sur la place et l'importance qu'ils doivent accorder aux missions de la CNTR. De même, nous sollicitons pour cela un accompagnement majeur des membres du gouvernement pour que certaines réticences constatées ici et là n'entravent point l'aboutissement de notre démarche », a-t-il exhorté.

Organe public, la CNTR est une institution supérieure de contrôle dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. A ce titre, elle a pour mission principale de veiller à la stricte application de la loi portant code relatif à la transparence et la responsabilité dans la gestion des finances publiques. Les autres missions étant de recueillir et de diffuser les meilleures pratiques en la matière ; d'entreprendre des études, des analyses et des diagnostics sur la gestion des finances publiques ; de diligenter toute enquête en cas de violation de la transparence et de la responsabilité dans la gestion des finances publiques.

Parfait Wilfried Douniama

## ACTION DE L'ETAT EN MER

# La stratégie nationale en cours d'élaboration

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, Giacomo Durazzo, a annoncé le 4 avril à Brazzaville au secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, le démarrage effectif des travaux de formulation de la stratégie nationale pour la mer et les eaux continentales par une équipe d'experts.

Le secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, et l'ambassadeur de l'UE au Congo, Giacomo Durazzo, ont discuté des modalités de démarrage effectif des travaux de formulation de la stratégie nationale pour la mer et les eaux continentales. Le chef de mission de l'UE au Congo a saisi l'occasion pour présenter au ministre secrétaire permanent du Comité interministériel le comité d'experts mis en place avec l'appui de l'UE.

Giacomo Durazzo lui a fait savoir qu'un groupe d'experts séjourne actuellement au Congo pour des besoins de la cause. Pendant dix jours, cette équipe technique va s'approprier toutes les questions concernant la stratégie à mettre en place. Elle fera ensuite l'état des lieux, établira les objectifs à atteindre, définira les délais et proposera les moyens à se donner afin d'offrir

au Congo un document adapté, capable de contribuer au développement du secteur maritime. « Nous sommes venus présenter au ministre l'équipe d'experts mise en place grâce à l'Union européenne pour appuyer celle du ministre dans la formulation de la stratégie nationale de sécurité pour les eaux territoriale et continentale maritime. En chantier depuis un moment, nous voulons aujourd'hui, de concert avec les experts qui sont déjà ici au Congo pour une dizaine de jours, assurer le démarrage effectif des travaux », a expliqué Giacomo Durazzo.

A l'issue de la mission qui les conduira jusqu'à Pointe-Noire, a renchéri l'ambassadeur de l'UE au Congo, ces techniciens devront présenter au Congo une ébauche de la stratégie qui sera achevée et validée d'ici à la fin de cette année.

La stratégie nationale pour la mer et les eaux continentales, a souligné Giacomo Durazzo, est la vision de l'avenir mari-



Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck s'entretenant avec Giacomo Durazzo et les experts/Adiac

time et fluvio-lacustre. Elle inclut des aspects de sécurité et sûreté maritime et fluviale du pays, d'économie maritime et fluviale, de gestion du littoral

ou des localités en bordure des eaux continentales, le tout dans le respect de la protection de l'environnement. Cette stratégie est une prescription du décret

n°2019-125 du 3 mai 2019, portant organisation et coordination de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales.

Firmin Oyé

## SANTÉ

## Restitution des résultats de l'étude sur l'approche « Mavimpi ya mboté »

Le chef de section et développement de l'enfant à l'Unicef, le Dr Soliou Badarou, a présenté le 5 avril les résultats de l'étude menée sur l'approche « Mavimpi ya mboté », en français « La bonne santé ».

L'approche « Mavimpi ya mboté » est une démarche d'amélioration rapide de la qualité des soins de santé primaire pour la mère et le nouveau-né au Congo. L'étude réalisée dans les districts sanitaires de Loandjili, à Pointe-Noire, et de Makélékélé, à Brazzaville, de juillet 2022 à juillet 2023, avait pour objectif de présenter le modèle district sanitaire champion de la qualité des soins à travers cette approche ainsi que son impact sur le renforcement des systèmes de santé locaux et l'accélération rapide des résultats de santé en faveur de la mère et de l'enfant. Elle s'inscrit dans le cadre de l'accélération vers l'atteinte des objectifs de développement durable.

La restitution s'est déroulée en présence du ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, des représentants du système des Nations unies au Congo, notamment celle de l'Unicef, le Dr Chantal Umutoni. Dans sa présentation, le Dr Soliou Badarou a souligné les faiblesses des performances des systèmes de santé en Afrique. 52,9% avec une variation allant de 34, 4% à 75, 8%, selon le rapport de l'Organisation mondiale de la santé. Au Congo, 445 décès maternels pour 100 000 nouveaux nés dont 23% sont

les adolescents. 47% des décès des enfants de moins de 5 ans surviennent avant l'âge de 28 jours, d'après un rapport. Il a poursuivi que le niveau global de performance du district sanitaire est passé de 48,48% en juillet 2022 à 69% en juillet 2023 contre 52, 43% à la même période dans les districts sanitaires contrôlés.

Toutefois, l'étude a été confrontée aux problèmes de mise en œuvre du modèle par les prestataires, l'approche de formation dans les salles vers celle en dehors des heures du travail et la performance.

Dans son allocution pour la circonstance, la représentante de l'Unicef au Congo, Chantal Umutoni, a réitéré l'engagement de cette agence des Nations unies d'être au côté du gouvernement en vue de l'amélioration des soins de santé de qualité pour le bien-être de la population congolaise en général et celle des enfants en particulier. Elle a émis le souhait que l'approche « Mavimpi ya mboté » s'étende sur l'ensemble du territoire national tout en ajoutant que le modèle a pour base la compréhension entre la communauté et le soignant et l'identification des besoins.

Pour sa part, le ministre de la Santé et de la Population, Gil-



Des participants à la cérémonie de présentation de l'étude/Adiac

bert Mokoki, a assuré l'Unicef de son appui et de l'extension de l'approche sur toute l'étendue nationale. « Je félicite l'Unicef pour son accompagnement dans le cadre de cette approche d'amélioration des prestations de qualité des soins de santé et aussi de la revitalisation des districts sanitaires,

véritables pièces maîtresses de la pyramide sanitaire », a-t-il indiqué. Il a invité les acteurs à s'approprier l'approche pour en faire une véritable pyramide dans le domaine sanitaire.

Aux représentants du système des Nations unies et à l'organisation non gouvernementale Catholic relief services de mu-

tualiser les efforts pour améliorer les indicateurs des zones à faibles performances, dans le cadre de la lutte contre les maladies infectieuses, notamment le VIH/sida, la tuberculose, le paludisme ainsi que l'amélioration de la santé maternelle et infantile.

Lydie Gisèle Oko

## JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

## Une marche sportive marque la commémoration à Brazzaville

Le 7 avril de chaque année, l'humanité célèbre la Journée mondiale de la santé. Au Congo, l'événement a été marqué par une marche sportive de santé sur le trajet restaurant Mami Wata jusqu'à la Case de Gaulle.

Auparavant, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a délivré le message du gouvernement relatif à cette journée dans lequel il a rappelé que selon l'Organisation mondiale de la santé, 400 millions de personnes n'ont pas accès aux services de santé essentiels et 6% des habitants des pays à revenu faible ou intermédiaire basculent ou sombrent davantage dans l'extrême pauvreté du fait des dépenses de santé.

Le thème retenu cette année est « Ma santé-Mon droit ». Le choix de celui-ci, a-t-il poursuivi, est justifié par la persistance et l'éclosion des nouvelles maladies infectieuses comme la maladie hémorragique à virus Ebola ; la covid-19 ; l'augmentation des maladies chroniques comme le diabète, l'hypertension artérielle et les



cancers ainsi que la survenue des catastrophes naturelles telles les inondations et les érosions.

Ce thème, a-t-il ajouté, établit clairement la respon-

sabilité de l'homme dans la promotion de la santé en tenant compte de son environnement mais aussi des opportunités pour atténuer les facteurs de risque. C'est

Malgré les menaces des

Malgré les menaces des

changements climatiques qui peuvent réduire à néant les progrès réalisés au cours des cinquante dernières années en matière de développement, a-t-il expliqué, l'humanité continue à développer des activités qui ont une influence négative sur les déterminants de la santé. « Au cours des vingt dernières années, moins d'un tiers des pays sont parvenus à améliorer la couverture des services de santé et à réduire les dépenses directes de santé. La plupart des pays pour lesquels on dispose de données sur les dimensions de la couverture sanitaire universelle ne réalisent pas les progrès escomptés en matière de couverture des services ou de protection financière », a conclu le ministre de la Santé et de la Population.

Roger Ngombé

## NATON TECHNOLOGY GROUP

# La technologie médicale de pointe au rendez-vous

Spécialisé dans la fabrication et la distribution des produits d'implants orthopédiques, Naton Technology group est un groupe industriel de soins de santé qui intègre la recherche et le développement indépendant en matière d'innovation, de production à grande échelle et de service médical de haute qualité.

Des journalistes africains et arabes ont eu l'opportunité d'en savoir un peu plus sur Naton Technology Group à travers une visite guidée. En effet, la diffusion d'un film institutionnel qui portait sur la création et l'évolution de ce groupe a été la première étape. Selon ce film diffusé à l'intention des professionnels des médias, il ressort que l'activité principale de Naton repose sur les implants médicaux, les dispositifs et équipements médicaux, etc. Plusieurs matériaux sont utilisés pour la fabrication de ces produits notamment l'alliage de titane, les polymères médicaux, la céramique et les matériaux fonctionnels utilisés pour l'orthopédie, la dentisterie et la colonne vertébrale. « Naton fabrique des implants articulaires, rachidiens et traumatologiques ainsi que ses implants dentaires et des



Des journalistes à la découverte des appareils de pointe du groupe Naton/Adiac

« systèmes de fixation externe depuis six sites différents à travers toute la Chine », a fait savoir le responsable chargé de la visite guidée.

Créé en 1996, le groupe est aujourd'hui l'une des plus grandes organisations orthopédiques et répond aux besoins croissants de produits orthopédiques en Chine. Avec plus de 3000 employés, il compte plus de dix-sept entreprises de haute technologie dont

dix sont de haute qualité. Axé sur la santé médicale au sein de l'industrie biomédicale chinoise, Naton possède des installations de fabrication telles qu'Irene, Scabbard et Inion, tous construites à Tianjin, à Pékin. Au cours de ces années, le groupe a maintenu une croissance rapide et conservé la première place sur le marché national de l'arthroplastie et celle de la colonne vertébrale. Aussi, il adhère

à la stratégie de développement international. Les produits de sa propre marque sont entrés dans plus de cent marchés internationaux.

La société a établi une coopération étroite et à long terme dans plusieurs pays d'Afrique et du monde ainsi qu'avec des universités, des hôpitaux et des organisations nationales et internationales telles que les universités de Yang-Ming de Taiwan,

de Beihang, du Sichuan, de Xiamen et l'université chinoise de Hong Kong. L'hôpital new-yorkais pour les chirurgies spéciales, la Société orthopédique de langue chinoise et l'Institut de recherche de l'université médicale de Tokyo coopèrent également avec le groupe Naton.

À chacune des escales de la visite, les journalistes se sont montrés non seulement curieux mais ont pu aussi constater la place qu'occupent les nouvelles technologies dans la prestation des services de santé en Chine. Car, l'accès à des soins médicaux de qualité est considéré comme une condition préalable au développement économique et social de la population chinoise. Les technologies exceptionnelles telles que l'intelligence artificielle, les implants intelligents et la robotique ont pour but principal d'améliorer la qualité des soins et la prévention des maladies.

Gloria Imelda Lossele

## DISPARITION

## Hommage des FAC au maréchal de logis Gilles Hermann Ebelelo

Les Forces armées congolaises (FAC) ont rendu, le 5 avril à Brazzaville, un hommage au maréchal de logis Gilles Hermann Ebelelo, décédé le 26 mars dernier à Bambari, en République centrafricaine, où il était en mission commandée dans le cadre de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation de ce pays.

Plusieurs officiers supérieurs des FAC ont assisté à l'hommage dont le chef d'état-major général, le général de division Guy Blanchard Okoï, qui avait à ses côtés l'ensemble du commandement militaire.

Pour témoigner la compassion de la hiérarchie militaire, en sa qualité de coordonnateur du groupe d'anticipation stratégique, il s'est incliné devant la dépouille du frère d'armes avant de reconforter la famille éplovée.

Née le 24 janvier 1995 à Brazzaville, Gilles Hermann Ebelelo a fait partie de la deuxième promotion de la gendarmerie nationale et a travaillé au 21e escadron de la gendarmerie mobile de la région de gendarmerie du Kouilou, avant de se rendre en République centrafricaine.

Fortuné Ibara



L'hommage au maréchal de logis Gilles Hermann Ebelelo/Adiac

## RWANDA

## La France aurait pu arrêter le génocide selon Emmanuel Macron

Invité aux commémorations par son homologue rwandais, le président français s'exprimera le 7 avril par vidéo. Pour Emmanuel Macron, son pays « aurait pu arrêter le génocide » de 1994 au Rwanda « avec ses alliés occidentaux et africains », mais « n'en a pas eu la volonté », a rapporté l'Élysée.

Le président français, invité par son homologue rwandais, Paul Kagame, aux commémorations le 7 avril, ne s'y rendra pas et sera représenté par le patron du Quai d'Orsay, Stéphane Séjourné, et le secrétaire d'État chargé de la Mer, Hervé Berville, né au Rwanda. Emmanuel Macron avait déjà reconnu en 2021 les « responsabilités » de la France dans le génocide rwandais. « Le 27 mai 2021, le président de la République a reconnu, à Kigali, la responsabilité de la France dans le génocide des Tutsis, établie par la commission d'historiens et de chercheurs dirigée par le Pr Vincent Duclert sur le rôle et l'engagement de la France au Rwanda », a expliqué l'Élysée.

« Le chef de l'État rappellera notamment que quand la phase d'extermination totale contre les Tutsis a commencé, la communauté internationale avait les moyens de savoir et d'agir; par sa connaissance des génocides que nous



Le président Emmanuel Macron

avaient révélé les survivants des Arméniens et de la Shoah, et que la France, qui aurait pu arrêter le génocide avec ses alliés occidentaux et africains, n'en a pas eu la volonté », a rapporté l'Élysée.

En mai 2021, lors de son voyage à Kigali, Emmanuel Macron

avait scellé un rapprochement avec Paul Kagame, qui mettait en cause le rôle français avant, pendant, et après le génocide, conduisant à une rupture des relations diplomatiques entre Paris et Kigali entre 2006 et 2009. Au mémorial de la capitale rwandaise, Emmanuel

Macron avait reconnu les « responsabilités » de la France dans le génocide, qui a fait au moins 800 000 morts, essentiellement des Tutsis, entre avril et juillet 1994. « Nous avons, tous, abandonné des centaines de milliers de victimes à cet infernal huis clos », avait-il dit,

entre autres, refusant la complicité de la France et des excuses, tout en espérant le pardon des rescapés.

Un rapport d'historiens avait conclu à des « responsabilités lourdes et accablantes » de la France et à l'« aveuglement » du président français de l'époque, François Mitterrand, et de son entourage face à la dérive raciste et génocidaire du gouvernement hutu que soutenait Paris. Paul Kagame avait salué « le courage immense » de son « ami » Emmanuel Macron. « Ce 7 avril 2024, le chef de l'État réaffirmera que la France est aux côtés du Rwanda, du peuple rwandais, en souvenir d'1 million d'enfants, de femmes et d'hommes martyrisés parce que nés Tutsis. Il redira l'importance du devoir de mémoire mais aussi du développement des savoirs de référence et de leur diffusion, en particulier par l'éducation des jeunes générations en France », indique l'Élysée.

Noël Ndong

## 80° ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE LA FRANCE

## Une exposition itinérante en hommage aux compagnons

À l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de la libération de la France, depuis le 4 mars dernier une exposition hommage – Studio Harcourt – sur « Les compagnons de la libération » est en itinérance dans le pays pour une durée deux ans. Pour la clôture, les organisateurs prévoient de la réaliser à Brazzaville, ancienne capitale de la France libre et lieu de la fondation de ce mouvement.

La genèse de l'exposition commence dès 2022, après la découverte, dans les archives du Studio Harcourt, du portrait du général de Gaulle, posant solennellement en uniforme, en 1947, dans le célèbre studio parisien de l'avenue d'Iéna.

En 2023, Christine Renard, directrice générale du Studio Harcourt, remet officiellement un tirage de cette photo au

général Christian Baptiste, délégué national de l'Ordre de la libération, sous l'œil ému d'Anne de Larouillière, fille du général de Boissieu et petite fille du général de Gaulle, par ailleurs vice-présidente de l'Association des familles des compagnons.

Une exposition qui a du sens. « En effet, un lien indéfectible lie la fondatrice du Studio

Harcourt à la résistance française », prônent les organisateurs.

La création du Studio Harcourt est l'inspiration d'une femme qui croyait en la modernité de son époque et pensait que le portrait photographique supplanterait le portrait pictural... D'origine allemande, cette femme, Germaine Hirschfeld, a fui la France pour l'Angle-

terre par deux fois, une première fois à la déclaration de la Première Guerre mondiale, puis de nouveau en 1942. Visionnaire, elle était devenue Britannique en 1936, numéro de passeport 31650, délivré à Paris le 13 août et, grâce à son mentor Jacques Lacroix avec lequel elle avait fondé le Studio Harcourt, elle a pu échapper à la gestapo. Était-elle à Londres en 1942 ? Nul ne le sait... En revanche, elle revient bien en France à la libération et c'est en tant que citoyenne anglaise qu'elle témoigne en faveur de Jacques Lacroix en 1945.

« Redevables à ceux qui ont libéré la France, nous sommes heureux d'exposer le portrait de quelques-uns de ces héros », annoncent les organisateurs. Issues d'un travail de recherche conjoint entre la Médiathèque du patrimoine et de la photographie, établissement du ministère de la Culture qui conserve les archives du Studio Harcourt de 1934 à 1989, les archives personnelles du Studio et celles de l'Ordre de la libération ainsi que celles des familles des compagnons représentent plus de cent photos-portraits qui ont été retrouvées à ce jour. Ce qui signifie qu'environ

10% des compagnons ont été immortalisés par la pellicule et les techniques si particulières qui ont produit l'inégalée signature Harcourt.

Cette exposition a été dévoilée au public depuis le 4 mars dernier et demeurera jusqu'au mois de juin dans les locaux de l'hôtel particulier du Studio Harcourt, dans son espace galerie du 6 rue de Lota, Paris seizième. Il est prévu qu'elle soit présentée à Charleville au second semestre 2024, puis à Strasbourg, au siège de la région, pour un discours du président de la République, Emmanuel Macron, lors de la clôture des festivités du quatre-vingtième anniversaire de la libération en novembre prochain. Elle sera ensuite accueillie aux Invalides, dans les salles du musée de l'Ordre de la libération au premier semestre 2025. Déplacée à Colombey-les-Deux-Églises au mémorial Charles-de-Gaulle pour le second semestre 2025, elle s'achèvera à Lille, en début 2026, ce qui devrait être sa dernière étape française.

À l'issue de cette itinérance en France, les organisateurs envisagent de clôturer définitivement l'exposition à Brazzaville.

Marie Alfred Ngoma



L'exposition sur les compagnons de la libération DR

# DERRIÈRE CHAQUE GRAND PROJET SE CACHE UN BON CONSEILLER

AU SERVICE DU FINANCEMENT DES ÉCONOMIES



@BiBa Consulting



EMERALD  
SECURITIES SERVICES

EMERALD SECURITIES SERVICES est le premier groupe financier indépendant originaire de la zone CEMAC, à mettre à votre service, une société de conseils stratégiques et financiers, une société d'intermédiation financière et une société de gestions d'actifs agréées.



<http://www.emeraldsecuritieservices.com>



## 40E ANNIVERSAIRE DES MUCODEC

## Des progrès vers la digitalisation des services financiers

Les Mutuelles congolaises d'épargne et de crédit (Mucodec) ont réalisé un parcours élogieux, ces quatre dernières décennies, en termes de couverture territoriale, de qualité de service et d'adhérents avec plus de 422000 mutualistes. Pour les années à venir, les Mucodec comptent poursuivre la transformation des caisses locales, proposer des nouveaux produits et services, diversifier les activités financières comme avec AMC assurances et aller à la conquête de nouveaux marchés.

Au cours d'un échange avec la presse nationale, le 3 avril, au siège de la Fédération des Mucodec, à Brazzaville, le directeur général de cette institution de microfinance, Dieudonné Ndinga Moukala, a fait le point des assemblées générales ordinaires (AGO) des trente-neuf caisses locales auxquelles sont rattachés six points de vente, avant de présenter le programme relatif aux festivités du 40ème anniversaire des Mucodec. Les AGO des caisses locales ont été un grand succès, d'après le directeur général des Mucodec, saluant la forte mobilisation de 4505 sociétaires soit un taux de participation des sociétaires de plus de 88% aux assises. En attendant la tenue de l'AGO de la fédération prévue pour ce 11 avril, le bilan des AGO renforce l'image des Mucodec auprès de la population et augure de bonnes perspectives pour ce réseau d'établissements de microfinance. En plus des 422000 mutualistes et quarante-cinq caisses locales et points de vente, les Mucodec disposent à ce jour de 105 distributeurs automatiques de billets à travers le



pays. Leur total bilan de 2023 représente 328 milliards de francs CFA, soit une augmentation de 41 milliards par rapport 2022.

Un succès qui mérite d'être célébré. « En 2024, la Fédération des Mucodec célèbre fièrement son 40ème anniversaire. Quarante années de dévouement, d'innovation, de progrès et de transformation continue. Vous êtes

témoins de l'évolution et de l'épanouissement de cette institution au fil des décennies. À l'occasion du 40ème anniversaire des Mucodec, nous avons préparé un programme varié et captivant pour célébrer cette étape importante de l'histoire du réseau Mucodec », a déclaré Dieudonné Ndinga Moukala.

Le programme de la célébration du

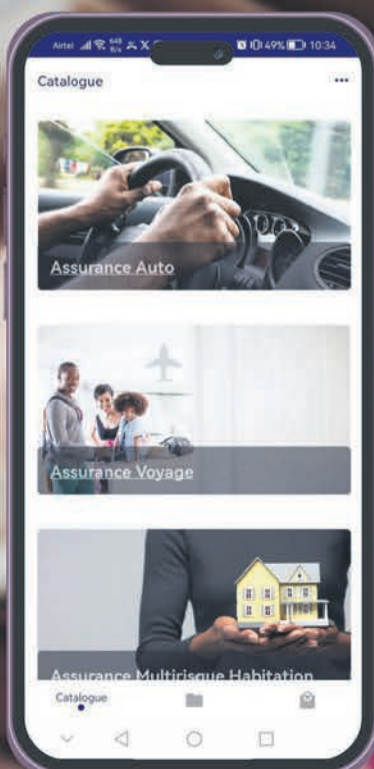
40ème anniversaire de la création de l'institution prévoit l'organisation d'une journée dédiée à la rencontre entre scientifiques, financiers, banquiers et la presse économique. Il s'agit d'échanger sur les enjeux actuels et futurs de l'institution, à assuré son dirigeant. Il est également prévu la décoration des figures, élus et salariés, ayant marqué le parcours des Mucodec, l'organisation d'une tombola avec entre autres lots à gagner des voitures, ainsi que les activités sportives comme le marathon et la marche.

Une stèle commémorative sera érigée à Madingou, le chef-lieu du département de la Bouenza, en hommage à cette localité qui a vu naître les Mucodec. C'est précisément en juin 1984 que la première caisse locale de la microfinance a été créée, selon Dieudonné Ndinga Moukala, avec le soutien du ministère du Développement rural, de la coopération française et du Centre international du crédit mutuel, sous l'initiative du président Denis Sassou N'Guesso.



# NSIA DIRECT

## NSIA DIRECT, Le meilleur moyen de souscrire à son assurance en ligne.



**NSIA  
DIRECT**

Accédez à NSIA  
Direct en scannant  
ce code QR.



(+242) 06 633 64 21 / 05 547 80 16 / 04 454 74 36

www.nsiacongo.com - Suivez-nous également sur



**NSIA**, le vrai visage de l'assurance.

## LUTTE CONTRE LA POLIO

## Des éducateurs formés à la sensibilisation

Des éducatrices parmi lesquelles des enseignantes et des inspectrices ont reçu des informations capitales sur la polio pour qu'à leur tour elles soient capables de les transmettre à leurs pairs, aux parents et aux élèves. Ce, grâce à un atelier de trois jours organisé du 02 au 4 avril à Kinshasa par le Programme élargi de vaccination en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

Les participantes à la formation sont à présent capables de former d'autres personnes dans la riposte contre la poliomyélite, une maladie invalidante de l'enfance. A en croire la représentante du directeur provincial de l'Enseignement primaire secondaire et technique du Mont Amba, Neville Ntaladja Kadima, l'objectif principal de cette formation est atteint.

« Il était question de pouvoir former les enseignants sur l'importance de la vaccination. Les attentes par rapport à cette activité, c'est de pouvoir renforcer la communication interpersonnelle en rassurant les parents d'enfants sur la qualité des vaccins et d'insister beaucoup plus sur l'importance de la vaccination. Nous voudrions que nos enfants de 0 à 5 ans soient vaccinés pour qu'en fin nous puissions atteindre le but commun qui est la République démocratique du Congo (RDC) sans la polio ».

Neville Ntaladja a indiqué que cet atelier a été très riche en informations. « Nous avons exploré les différents aspects qui étaient dans notre programme et je pense que ce qui a été donné est vraiment suffisant pour que sur le terrain, il y ait un travail de qualité et qu'enfin nous puissions avoir la RDC sans polio », a-t-elle poursuivi.

Pour ce qui est des pro-



Des participantes à la formation sur la polio DR

chaines étapes, elle a fait savoir qu'il s'agira tout simplement pour les participants « de faire une restitution des enseignements reçus durant trois jours de formation. On a eu un échantillon, il y a quelques éducatrices, enseignantes, inspectrices qui ont été formées et à leur tour, elles iront former les autres pour que les messages de la vaccination parviennent dans nos communautés ».

Le choix porté sur les éducatrices pour renforcer la lutte contre la polio, a-t-elle laissé entendre, est très capital, parce que l'enseignante est plus écoutée par les enfants et cela est une force qu'il faut capitaliser dans la riposte contre la maladie. « Il a été constaté que parmi les

causes de la non vaccination des enfants, c'est le fait qu'ils soient allés à l'école lors du passage des vaccinateurs à la maison », a-t-elle expliqué.

« On a compris qu'on doit aller vers les écoles pour que nos enfants soient vaccinés et aussi lorsque les enfants sont à l'école, l'enseignant devient un demi Dieu. Tout ce que l'enseignant dit c'est ce que l'enfant va devoir exécuter et plus souvent, nous remarquons qu'à un certain moment, ce que l'enseignant dit dans la salle de classe prime même sur le mot des parents. Raison pour laquelle nous avons choisi ces personnes qui sont les mieux placées pour la sensibilisation », a-t-elle

insisté.

Cette formation a plus ciblé les éducatrices car, selon Neville Ntaladja, les femmes enseignantes sont des personnes qui sont les plus proches des enfants. A la maison, elles sont plus dispensatrices des traitements et d'éducation. Les femmes sont aussi porteuses d'avenir et génitrices. « Ce sont les femmes qui conduisent nos enfants au centre, à la maternité. Alors, ce sont ces personnes qui sont beaucoup plus impliquées dans la vaccination », a-t-elle martelé.

#### Le satisfecit des participantes

Au terme de cette formation, les participantes ont indiqué

avoir reçu des informations nécessaires pour arrêter la propagation de la polio et se sont engagées à être les apôtres du bon évangile de la riposte contre cette pathologie. « Grâce à cette formation, nous sommes devenues des formatrices. Notre rôle, c'est d'aller restituer tout ce que nous avons eu comme enseignement auprès des parents, enseignants et élèves pour montrer les méfaits de cette maladie dans notre pays en général et en particulier à Kinshasa », a déclaré la préfète des études à l'Institut techniques agricole de Mombele, Odile puludisu.

Quant à la conseillère principale de la sous division de Lemba 1, Riphine Lusakumu Basilua, elle sort de cette formation engagée pour contrer la polio. « Je sors avec une détermination formidable. Nous devons lutter contre la polio en RDC car en 2017, nous avons eu 1066 enfants atteints et 918 sont paralysés toute la vie et d'autres sont morts. Nous sommes obligés d'éradiquer cette maladie parce qu'on risque d'avoir des problèmes sérieux si nous ne luttons pas et si nous ne sommes pas éveillés. Nous sommes obligés d'aller éveiller les parents et les élèves à tout moment. Nous devons les sensibiliser. On doit toujours parler de cette maladie », a-t-elle conclu.

**Blandine Lusimana**

## ENJEUX POLITIQUES

## Début des tractations pour la formation du gouvernement

Après sa nomination en qualité de Premier ministre, Judith Suminwa est vite passée, sans attendre, à l'offensive pour mettre à la disposition des Congolais un gouvernement à la taille des défis à surmonter.

Le nouveau Premier ministre a rencontré, le 3 février, l'informateur Augustin Kabuya avec qui l'échange a porté sur la formation du gouvernement. On n'en sait pas grand chose sur les tractations tant rien n'a filtré de cette entrevue. Mais ce qui est sûr, la nouvelle cheffe du gouvernement est déterminée à publier, dans les meilleurs délais, la liste des membres censés faire partie de son équipe.

Il sied de préciser que le pro-

chain gouvernement sera formé par une coalition majoritaire composée de différents partis et regroupements politiques. Augustin Kabuya, en tant qu'informateur, est appelé à faciliter un accord entre ces membres pour déterminer la composition de la future équipe. Il sera question de veiller à l'équilibre des intérêts des différents acteurs politiques. La composition du gouvernement devra, par ailleurs, tenir compte des alliances, des rivali-

tés et des aspirations de chaque parti pour former un cabinet cohérent et stable. En somme, un processus délicat qui implique des négociations, des compromis et des considérations politiques majeures.

Forts des expériences passées, les Congolais attendent un exécutif avec un effectif réduit qui donnerait les gages d'une gestion efficiente de l'État. C'est le chef de l'État qui, en dernier ressort, décidera d'avaliser ou

non la mouture qui lui sera présentée. Il a la latitude, au terme de la Constitution, de nommer les ministres et de décider de la répartition des portefeuilles en tenant compte de l'équilibre des forces politiques et des attentes du peuple. En tout état de cause, les Congolais attendent un gouvernement qui sera composé de nouvelles têtes incarnant le changement, dotées de la noble ambition de s'attaquer aux vrais problèmes du pays.

**Sylvain Andema**

## SÉCURITÉ

## Le conseiller stratégique de Corneille Nangaa passe aux aveux

Les choses se précisent de plus en plus concernant la plateforme politico-militaire que dirige l'ancien président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Corneille Nangaa. L'identité de quelques membres qui constituent le directoire de ce groupe rebelle a été révélée le 5 avril au cours de la conférence de presse animé par le porte-parole des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), Sylvain Ekenge.

Le porte-parole des FARDC a présenté à l'opinion le rebelle Eric Nkuba alias Malembe, arrêté en janvier dernier en Tanzanie. À l'en croire, l'intéressé est conseiller stratégique de Corneille Nangaa, leader du mouvement rebelle Alliance fleuve Congo (AFC). Pièce maîtresse de ce mouvement, il a été à Rutshuru, dans la province du Nord-Kivu, aux côtés de Corneille Naanga.

Cette rencontre avec les médias a été, par ailleurs, marquée par la projection d'une vidéo dans laquelle Nkuba était passé aux aveux en dénonçant certains cadres du mouvement. Dans la foulée, il a cité quelques personnalités politiques congolaises comme faisant partie de la rébellion, en l'occurrence l'ancien chef de l'État, Joseph Kabila, et l'ex inspec-

teur général des FARDC, John Numbi. Ces deux acteurs constituent les contacts militaires de leur plateforme.

À côté d'eux, a-t-il ajouté, il y a également des acteurs politiques tels que le président du Conseil national de suivi de l'accord et du processus électoral, Joseph Olenghankoy; l'ancien directeur général de l'Office de gestion du fret multimodal, Patient Sayiba; le député national honoraire Claudel Lubaya et le Pr Bob Kabamba. Toutes ces personnes citées œuvrent désormais aux côtés de Corneille Naanga comme membres de l'AFC, à en croire l'incriminé.

Dans le camp des accusés, l'on met ces dénonciations sur le compte d'une mascarade destinée à salir leur réputation. C'est notamment le cas de Claudel Lu-



baya qui a déclaré être «engagé dans une approche démocratique, d'une opposition républicaine et non violente dans le respect de la Constitution et des lois de la République». Même réaction de la part de Pa-

tient Sayiba, qui a tenu à rappeler que son combat s'inscrit dans le cadre des valeurs républicaines.

Pour rappel, l'AFC est une coalition politico-militaire créée par l'ex-président de la Céni, Corneille Nangaa,

avec le mouvement rebelle M23. Elle vise «la refondation de l'État et le retour de la paix en RD Congo». Ce mouvement rebelle est présent à Rutshuru, un des territoires du Nord-Kivu.

Sylvain Andema

## BUTEMBO

## Des dépouilles des prisonniers dans la morgue de l'hôpital de Kitatumba

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) et l'association à but non lucratif Outre neuve ont relevé la présence de huit corps sans vie des détenus de la prison de Kakwangura déposés à la morgue de l'hôpital de Kitatumba, dans la ville de Butembo, province de Nord-Kivu.

Les deux organisations non gouvernementales saluent le geste des responsables de la mairie de Butembo qui ont disponibilisé des cercueils pour l'enterrement des corps, au cimetière de Ngenegere. Elles indiquent cependant que la meilleure façon d'aider les prisonniers et détenus préventifs c'est d'améliorer leurs conditions de vie, l'accélération des procédures judiciaires ainsi que le désengorgement des lieux d'incarcération, etc. «Comme vous le savez, de même que l'autorité a le droit d'arrêter des gens qui ont commis des infractions, elle a aussi le devoir de les assister en tout pendant leur détention ou emprisonnement, selon l'article 16 de la Constitution congolaise du 18 février 2006», ont-elles indiqué.

Elles ont précisé que cette

disposition constitutionnelle stipule que l'être humain est sacré et l'État a l'obligation de le respecter et de le protéger. «Il est inacceptable de priver la liberté à une personne sans la nourrir ni la soigner. Nous considérons cette façon d'agir comme constitutive de crime d'État», ont rappelé les deux organisations.

## Amélioration des conditions d'incarcération

La FBCP et Outre neuve demandent à l'autorité à Kinshasa, à travers la commission mise sur pied par le ministre d'État et ministre de la Justice, Rose Mutombo Kiese, et au Conseil supérieur de la magistrature

de veiller à l'accélération de la procédure de désengorgement et de l'amélioration des conditions de vie des détenus préventifs et prisonniers dans les prisons à travers le pays, tel que exigé par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, lors du 130e Conseil des ministres.

Dans le communiqué conjoint signé le 5 avril par Emmanuel Adu Cole et Me Charlene Yangazo, ces organisations exhortent la haute magistrature et les autres hautes juridictions de la justice congolaise dont la Cour constitutionnelle, la Cour de cassation, le Conseil d'État, le parquet général près la Cour de cassation, etc, à servir d'exemples en respectant le délai de prononcé des décisions prévu par la loi. Elles relèvent également que le commandant suprême de la magistrature ne pouvait pas se limiter à une simple dénonciation de la maladie dont souffre la justice congolaise mais qu'il lui fallait accompagner cette dénonciation par des mesures et des sanctions exemplaires et très sévères à l'endroit de certains magistrats indisciplinés.

Lucien Dianzenza



Un carrefour de la ville de Butembo/DR

## LIVRE

## Le recueil « La survivance des lumières » réédité par MCN

Publié pour la toute première fois en janvier 2020 aux éditions Le lys Bleu, le recueil de poèmes en hommage à l'ex-première dame du Gabon, Edith Lucie Bongo Ondimba, a été réédité en février dernier, en France, par son auteur Malachie Cyrille Ngouloubi à travers sa propre maison d'édition dénommée MCN.

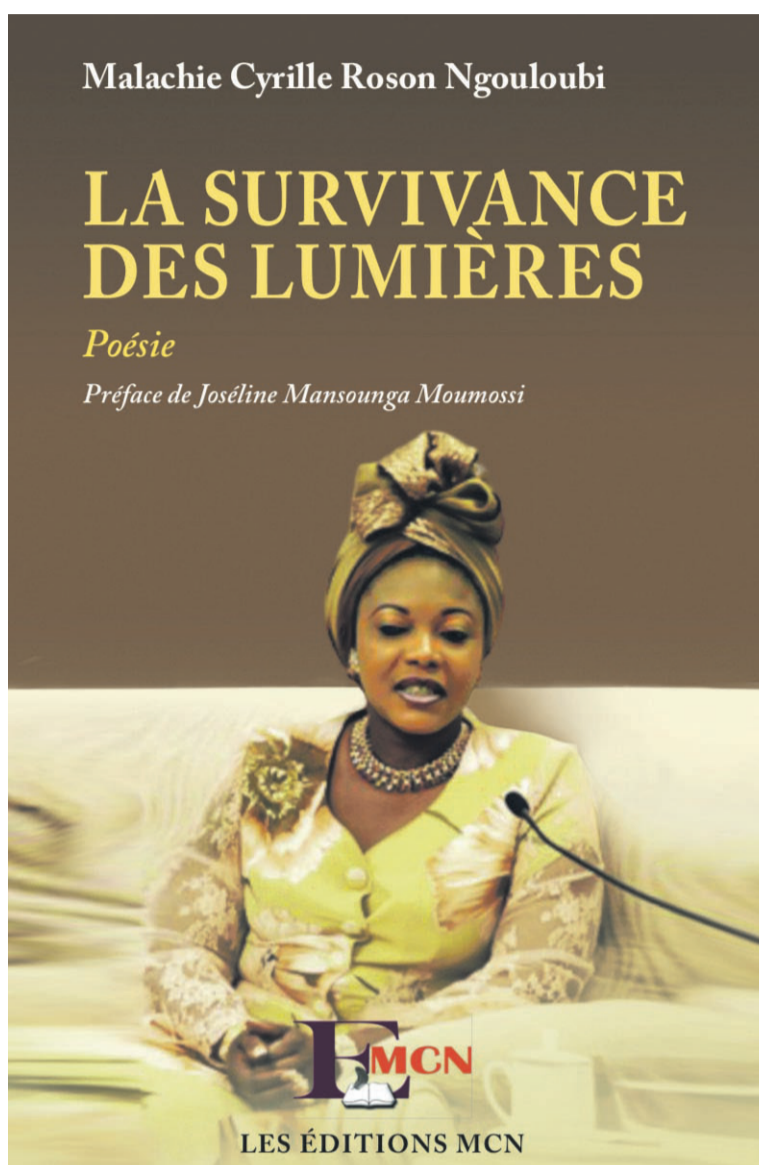
« Pour cette nouvelle édition, nous avons fait quelques aménagements. Nous avons, entre autres, ajouté une préface, une biographie et des photos souvenirs avec des commentaires de la défunte première dame que nous avons jugé bon de placer après tous les poèmes, dans les dernières pages du livre. Sur ces photos, on peut voir notre héroïne seule ou entourée de ses proches, ou lors de divers événements », a souligné le poète congolais, Malachie Cyrille Ngouloubi.

1964-2009 : Édith Lucie Bongo Ondimba, l'héroïne de « La survivance des lumières », a traversé le temps comme une colombe traverse le ciel. 45 ans d'une parcelle de vie gravée sur le fronton du ciel et dans les bruissements du fleuve Alima. S'il y a des évidences historiques qui méritent d'être réaffirmées au fil des âges, l'odyssée de la vie météorique d'Édith Lucie Bongo Ondimba en est l'une de ces illustrations que Malachie Cyrille Ngouloubi orne à l'encre de sa plume.

Selon Joséline Mansounga Moumossi, journaliste, écrivaine et préfacière de l'œuvre, parler d'Édith Lucie, c'est à l'image de parler du Congo avec ses

méandres ; c'est captiver l'avenir ; c'est aller à la rencontre du temps et du soleil. Pour elle, le poète, dans son cri de cœur, renouvelle sa passion à maintenir cette femme debout. « Si l'on s'en tient aux témoignages de cette figure emblématique d'Afrique, des personnes qui l'ont fréquentée en ce temps de la mondialisation des cultures, l'on retiendra qu'Édith Lucie Bongo Ondimba était une femme qui a traversé les frontières, elle a fait du Congo et du Gabon la moitié de son cœur... Son patriotisme aura été une arme miraculeuse pour la nouvelle génération africaine... Son destin est une odyssée humaniste de femme d'exception : fille d'un chef d'État africain dont la destinée en a fait l'épouse d'un autre chef d'État africain... Oratrice brillantissime, avec des interventions précises ; l'on se souviendra encore de sa volonté toujours manifeste d'aider ses compatriotes... Inspirons-nous de sa vie, de ses combats, de ses idéaux », a-t-elle écrit.

Recueil de poèmes de 76 pages, « La survivance des lumières » se meuble de plusieurs titres, entre autres, « Une naissance mythique » ; « Comme un phœnix...



» ; « Tel un cerf-volant » ; « Non à l'amnésie » ; « Le temps des étoiles » ; « Mélancolie » ; « Souffle pour la postérité » ; « Hymne à la modestie »... « L'ouvrage que nous lui dédions n'est ni plus ni moins qu'un témoignage sincère d'un frère compatriote à une sœur compatriote aux qualités hors pair. « La survivance des lumières » n'a pas d'autres articulations principales qu'une marque de reconnaissance de cette figure emblématique. Une immortalité consacrée, importe-t-il de le rappeler », souligne l'auteur.

Pour rappel, Malachie Cyrille Ngouloubi est l'auteur de plusieurs ouvrages dont un recueil de contes « Les sages parlent » paru aux Éditions MCN en 2020 ; deux nouvelles « Terre de feu » et « Les secrets des ménages » publiées aux Éditions MCN en 2021 ; ainsi que bien d'autres ouvrages collectifs à l'étranger. C'est en poésie qu'il compte plus de parutions parmi lesquelles « Le soleil des élites » aux éditions Les Impliqués en 2017, « La fleur idyllique » aux éditions Renaissance Africaine en 2019, « L'ombre d'un inconnu » publié chez Le Lys Bleu Éditions en 2020, etc.

Merveille Jessica Atipo

EN VENTE

**ÉMILE GANKAMA**

À la vie  
bel hommage

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Les épîtres  
congolaises

Émile Gankama

La Cité  
d'attache du  
vieux port

Roman

MILDRED MOUKENGA

Enky

nyuki  
ROMAN

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant  
Marien Ngouabi  
(1938-1977)

Un leader charismatique  
et un modèle pour l'Afrique

Préface du Pr Thophile OBENGA

MARIEN FAUNEY  
NGOMBÉ

TANT QUE  
L'ÉQUATEUR PASSERA  
PAR PENDA

LE CADAVRE  
DU FLEUVE

Marie-Françoise  
Ibovi

Précédé Malachie

PRÉSIDENTS ET MINISTRES  
DU CONGO-BRAZZAVILLE  
(1958-2021)

ALPHONSE CHARDIN N'KALA

AU CRÉPUSCULE  
DU RÊVE

ÉMILE GANKAMA

LA FAMILLE AFRICAINE

## LITTÉRATURE

# Un festival programmé le 20 avril à Paris

Prévu à Paris pour le 20 avril, un festival et la tenue d'une rencontre de Prix des littératures urbaines feront honneur aux auteurs et autrices du XXI<sup>e</sup> siècle qui racontent la vie en ville, en appui d'une série de rencontres et discussions, mais également d'une dictée géante.

Le constat est de voir que des quartiers populaires aux quartiers huppés, des centres-villes aux périphéries, on ne compte plus les livres qui racontent la vie en ville. Et pourtant, alors que des milliers de festivals du livre fleurissent en France chaque année, aucun n'est dédié à ces livres. C'est ainsi qu'est née l'idée du Festival et Prix des littératures urbaines, dont la première édition se tiendra à la Gaîté Lyrique, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Seront à l'honneur les auteurs et autrices du XXI<sup>e</sup> siècle qui racontent la ville à travers leurs romans, essais et poésies. Cet événement s'écrit donc au pluriel, autour de belles rencontres, de conférences-débats et d'une dictée géante.

Et, pour clore cette journée, 200 ans après l'apparition du roman urbain en France, le premier prix des littératures urbaines sera remis par l'association Quartier Bis de la littérature, afin que ces histoires - qui façonnent les imaginaires - existent pleinement en tant que genre littéraire !

En attendant de compléter le programme au fur et à mesure des confir-

mations, l'auditorium abritera, de 11h30 à 17h45 après la conférence d'ouverture animée par Zakaria Harroussi et Freddy Dzokanga, d'autres conférences et ateliers autour de thèmes tels que «Sortir des caricatures et s'imposer dans le roman social français. Quelle place pour les banlieues dans les littératures urbaines ?» ; «Pour faire société, les littératures urbaines du XXI<sup>e</sup> siècle doivent-elles succéder à Hugo et Zola à l'école ?» ; «La ville est politique. Ecrire, c'est politique. Qui écrit la ville ?». Une dictée géante sera organisée avec Rachid Santaki, auteur de Anissa (Points). A la fin de la rencontre, les organisateurs procéderont à la remise des premiers prix des littératures urbaines.

Parmi les personnalités ayant donné leur accord de participation figurent déjà Mabrouck Rachedi, Alice Babin, Diaty Diallo, Marwan Mohammed, Alexandre Kauffmann, Pauline Guéna, Rachid Santaki, Oxmo Puccino, Rose Amezziane, Caesar Kinté, Marin Fouqué, Aouicha Traoré, Abdoulaye Sissoko, Kalikou Diakité.

Marie Alfred Ngoma



## FOOTBALL

## Les résultats des Diables rouges et des Congolais de diaspora

### National 1, 28<sup>e</sup> journée

Dans le duel entre le premier et le troisième, le Red Star s'impose 2-1 face aux Chamois niortais (2-1). L'équipe de Natanael Bouékou, titulaire à la récupération, avait pourtant ouvert le score à la 25<sup>e</sup> minute.

Le leader a renversé la vapeur, dans le sillage d'un Fred Dembi incisif. Laissé au repos lors de la 27<sup>e</sup> journée, le milieu défensif était en jambes à l'image de ce premier déboulé, conclu par un centre pour Benali (36<sup>e</sup> min). C'est encore lui qui centre pour Botella, à la 55<sup>e</sup> minute, mais l'attaquant n'attrape pas le cadre. Trois minutes plus tard, sur un service de Dembi, Benali

égalise. Les Audoniens l'emportent finalement 2-1. L'international congolais a été averti à la 74<sup>e</sup> minute, mais l'essentiel est fait. Le leader conserve une avance de dix points sur Niort et Martigues, le second.

Les Martégaux l'ont emporté 1-0 face à Villefranche. Titulaire, Alain Ipiélé a tiré le corner qui amène l'unique, mais précieux but du match.

Pas de vainqueur entre Orléans et Marignane-Gignac (1-1). Owen Matimbu est resté sur le banc, tandis que Randi Goteni était absent de la feuille de match.

Sans Kamal Bafounta, sorti du groupe depuis début mars (et seulement sept minutes



Benali, le buteur, félicite Fred Dembi, passeur décisif/Red Star

de jeu en 2024), Cholet l'emporte 4-3 sur le terrain du FC Goal. La lanterne rouge brille encore un peu...

### Bulgarie, 27<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Ryan Bidounga était remplaçant au coup d'envoi du match nul concédé par le CSKA 1948 face à Eibar (0-0).

### Cypré, 7<sup>e</sup> journée des

### play-down, 1<sup>re</sup> division

Valdy Matongo est entré à la 76<sup>e</sup> minute lors du revers de l'AE Zakakiou face au NEA Salmis (0-3). Son équipe était alors réduite à neuf et menée de deux buts. Exaucé Nzaou n'était pas sur la feuille de match. Zakakiou est dernier avec 17 points.

### Espagne, 26<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Faitout Maouassa est resté sur le banc lors du revers de Grenade face à Valence (0-1). Depuis son arrivée en Andalousie, le gaucher de 25 ans n'a disputé que quatre rencontres, dont une titularisation et sa dernière apparition date du 18 février. Qu'attend-il pour donner une dimension internationale à sa carrière en rejoignant les Diables rouges du Congo ?

### Suisse, 30<sup>e</sup> journée, 1<sup>re</sup> division

Muet en championnat depuis le 16 décembre, Sylver Ganvoula a retrouvé le chemin des filets lors du succès des Young Boys de Berne face aux Grasshoppers (3-0). Titulaire, le capitaine des Diables rouges a doublé le score d'une frappe en pivot du gauche à la 18<sup>e</sup> minute. Son 5<sup>e</sup> but de la saison.

Match de gala entre Lausanne et Saint-Gall (3-3). Tout avait pourtant mal commencé pour les Vaudois, menés 0-2 après 24 minutes. A la 34<sup>e</sup>, Morgan Poaty, titulaire dans son couloir gauche, a sonné la révolte en déposant un centre sur le crâne de Dussenne (1-2).

En revanche, son marquage sur Milosevic, auteur du 3<sup>e</sup> but des visiteurs, laisse à désirer (2-3, 80<sup>e</sup> min).

Camille Delourme



Cinquième but de la saison pour Sylver Ganvoula en championnat de Suisse/DR



COMMISSION NATIONALE DE TRANSPARENCE  
ET DE RESPONSABILITE DANS LA GESTION DES  
FINANCES PUBLIQUES (CNTR)

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress  
\*\*\*\*\*

BUREAU  
\*\*\*\*\*

PRESIDENCE  
\*\*\*\*\*

CABINET  
\*\*\*\*\*

N° 004 /CNTR/B/P-CAB

## AVIS PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

Pour le recrutement d'un Consultant chargé d'analyses et suivi-évaluations des activités de la CNTR

1. La Commission Nationale de Transparence et de Responsabilité dans la Gestion des Finances Publiques (CNTR) a été créée en 2019 par la loi n° 18-2019 du 24 mai 2019 comme organe public indépendant de contrôle, doté d'une autonomie financière. Ses principales attributions consistent en la veille de l'application de La loi n° 10-2017d du 9 mars 2017, portant code relatif à transparence et la responsabilité dans la gestion des finances publiques.
2. Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action stratégique couvrant les périodes 2023 à 2029, il est procédé au recrutement d'un consultant individuel responsable des analyses et de suivi-évaluation des activités de la CNTR.

### Missions

3. Le/la Responsable chargé(e) des analyses et Suivi-évaluation est placé(e) sous la supervision directe du Président et est en relation fonctionnelle avec les autres membres du bureau de la CNTR. Ses missions principales sont : (i) la conception et le développement du système de suivi et d'évaluation (SSE) de la CNTR ; (ii) la production des données et des informations analytiques et synthétiques sur la mise en œuvre des résultats (qualitatifs et quantitatifs) ; (iii) les effets et les impacts des activités de de la CNTR ; (iiii) la capitalisation des expériences aux fins de planification et de communication. Les tâches accompagnant ces missions sont décrites dans une fiche de poste détaillée qui sera mise à sa disposition.

### Qualifications, expériences

- Titulaire d'un Diplôme Universitaire d'au moins Bac+4 dans l'un des domaines suivants : gestion, économie, droit public, finances publiques ou autres équivalents ;
- Nationalité congolaise (République du Congo) ;
- Disposant d'au moins 5 ans d'expériences en planification, coordination et suivi évaluation des programmes publics d'envergure nationale, dont au moins 3 ans en

tant que responsable en Suivi-Évaluation dans les projets ou programmes financés par les partenaires techniques et financiers.

- Disposant d'expériences prouvées en Système d'Information et de Gestion ;
- **Aptitudes :**
- Excellente capacité d'anticipation, d'analyse et de synthèse ; -
- Excellente maîtrise du Français ;

- La maîtrise de l'Anglais et de l'Access serait un atout ;
- Très bonne capacité de rédaction

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt en déposant leur dossier de candidature au plus tard mardi 23 avril 2024 au cabinet du Président de la CNTR, situé à l'immeuble des Conseils Consultatifs Nationaux, rue des Manguiers, Mpila  
Tel : 05 504 12 09 / 06 841 91 90 Brazzaville, du lundi au vendredi de 09h00 à 15h00.

### Composition des dossiers de candidature

- Lettre de motivation
- C.V. personnel
- Certificat de nationalité
- Extrait de casier judiciaire
- Copies des principaux diplômes
- Pièces justificatives des expériences dans les domaines cités ci-dessus.

Fait à Brazzaville le 05 avril 2024

Le Président de la CNTR

Joseph MANA FOUAFOUA



Catholic Relief Services - Programme de la République du Congo  
Près de l'école Rémo sur l'Avenue du Tribunal, Quartier Air Afrique  
Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo  
Tel : 00242 04 058 45 09

Avis d'Appels d'Offres No. Congo BU\_24\_RFGS\_276625

Objet	Sélection d'un ou des prestataires spécialisés en vue de la conclusion d'un contrat-cadre de fournitures de services de voyages et de support administratif au profit de CRS programme de la République du Congo
Date de l'appel d'offres	05/04/2024
Date de clôture de l'AO	26/04/2024 à 12h00
Numéro de référence	Congo BU_24_RFGS_276625

Catholic Relief Services (CRS) est une organisation mondiale d'aide humanitaire et de développement, ayant son siège à Baltimore dans l'Etat de Maryland aux Etats Unis. CRS a réouvert ses bureaux en République du Congo en 2017.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses différents projets et programmes en République du Congo, CRS emploie différentes expertises nationales et internationales, temporairement et permanentement. Pour ce, CRS sollicite régulièrement des services d'appui administratif et logistique aux voyages. Il est donc envisagé à travers le présent appel d'offres, de sélectionner un ou des prestataires qualifiés pour ce type de services en vue de la conclusion de contrats cadres pour une durée d'un (01) an renouvelable après évaluation. CRS invite les Fournisseurs locaux qualifiés à participer à la présente consultation ouverte en lui soumettant leurs meilleures offres. Le marché est constitué en deux (2) lots indivisibles chacun.

Descriptions des services	Quantités estimatives annuelles
<b>LOT 1 - Service voyage</b>	
Billet d'avion entre Brazzaville et Pointe-Noire	200
Billet d'avion entre Brazzaville et Impfondo	50
Billet d'avion entre Brazzaville et Ouessou	50
<b>LOT 2 - Service d'appui logistique</b>	
Navette Aéroport - Hôtels et vice-versa (Centre-Ville)	100
Course Coaster entre Brazzaville et Kintélé	100
Course Coaster entre Brazzaville et Ignié	50
Course Coaster entre Brazzaville et Kinkala	50
Course Taxi, Circulation dans le Centre-Ville	200
Affrètement canot rapide entre Kinshasa et Brazzaville	24
<b>LOT 3 - Services de support administratif</b>	
Certificat d'hébergement	30
Visa de séjour d'un an en République du Congo	20
Visa de séjour de trois ans en République du Congo	20
Carte de résident d'un an en République du Congo	20
Conversion d'un permis d'étrangers en permis CEMAC	20

Toute entreprise qualifiée est admise à concourir à condition de proposer des prix pour l'ensemble des services recherchés d'au moins l'un des deux (2) lots.

Les offres peuvent être soumises électroniquement à l'adresse [bidcg@crs.org](mailto:bidcg@crs.org) ou déposées physiquement au bureau de CRS sis au 4ème étage de l'immeuble ACERAC, Impasse Bayardelle, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo au plus tard le **26 Avril 2024 à 12h00**. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) en envoyant un mail de demande aux adresses : [grace.mouzabakani@crs.org](mailto:grace.mouzabakani@crs.org), [orchie.ndebeka@crs.org](mailto:orchie.ndebeka@crs.org), [ginette.ikongo@crs.org](mailto:ginette.ikongo@crs.org) avec objet « Demande de DAO Services de voyages » ou en retirant la version physique contre décharge au Bureau de CRS à l'adresse indiquée sus indiquée.

## NÉCROLOGIE



Lopez Ayah, Gaëlle Kiamossi, Christy Kiamossi et la famille Kiamossi informent les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, fils, père, oncle et neveu du décès Serge Gonzague Kiamossi, survenu le 28 mars 2024 à Brazzaville.

La veillée mortuaire est située au n°88 rue Montaigne à Bacongo. La date de l'inhumation est prévue pour le samedi 13 avril 2024.

## CSI DE MVOU MVOU

## Des dons divers offerts aux femmes enceintes

La Grande famille, association des anciens élèves du lycée technique Poaty-Bernard, série BG, a offert le 5 avril au Centre de santé intégré (CSI) de Mvou Mvou, deuxième arrondissement de Pointe-Noire, des dons divers aux femmes enceintes et allaitantes.

Les kits remis et composés essentiellement des couches à l'aise, des couches à jeter, de l'eau minérale, des vêtements pour nouveau-nés, des boîtes de conserve, des pâtes alimentaires, du riz... s'inscrivent dans le cadre du programme de l'association « Maman pour la vie », en témoignage de l'amour maternel, ce lien unique et précieux qui unit les enfants à leurs mamans.

Au nom des membres de la Grande famille, Yvon Ntsimba, s'adressant aux mamans, a dit: « Maman est le pilier de notre vie. Dès notre naissance, nos mamans sont présentes

en nous offrant leur amour inconditionnel, leur soutien indéfectible et leur guidance bienveillante. Elles veillent sur nous, nous nourrissent, nous protègent et nous encouragent à chaque étape de notre vie. Elles sont nos confidentes, nos alliées et nos plus grandes supportrices ».

Yvon Ntsimba a poursuivi: « Le lien entre une mère et son enfant est unique et ne s'éteint jamais. Même lorsque nous devenons adultes, l'amour maternel continue de nous éclairer et de nous inspirer. C'est un sentiment puissant qui nous rappelle nos racines et nous



La photo souvenir lors de l'activité «Maman pour la vie»Adiac

donne la force d'affronter les défis de la vie. Nous célébrons leur force, leur courage et leur dévouement. Nous leur disons merci pour tout ce qu'elles ont fait et continuent de faire pour nous ».

Cette activité a été également un moment de partage, d'échange et de convivialité entre le personnel du CSI de Mvou Mvou et les mamans. Une interaction ponctuée par des échanges enrichissants au cours desquels le Dr Tereza Bikindou, médecin-chef dudit CSI; avec à ses

côtés Gamhy, la sage-femme, et les membres du Comité de santé de Mvou Mvou ont prodigué des précieux conseils aux mamans fréquentant le CSI qui ont été priées de se faire consulter régulièrement. « Les pesées et l'échographie pour les mamans enceintes sont très importantes pour éviter les complications avant, pendant et après l'accouchement. Cela garantit la santé du nouveau-né, tout comme le lait maternel qui évite à l'enfant les maladies diverses sans oublier le planning

familial qui est un moyen très efficace d'éviter des grossesses non désirées», ont-elles martelé en s'adressant aux mamans. Appréciant la démarche, les mamans ont décidé de traduire en actes les précieux conseils reçus.

Ce moment riche en allégresse a été rendu possible grâce à l'implication du CSI de Mvou Mvou, des bénévoles, des partenaires et sponsors tels Globaline qui, par leur apport multiforme, ont contribué à sa réussite.

**Hervé Brice Mampouya**

## HUMEUR

## Quand la famille, l'école et l'église démissionnent !

Le comportement de la jeunesse ces derniers temps fait tout de suite croire que le premier milieu social de l'éducation qui est la famille y compris les seconds, c'est-à-dire l'école et l'église, sont démissionnaires. Ces trois milieux de façonnement social de l'enfance ne jouent plus pleinement leurs différents rôles respectifs. On constate bien un laxisme social qui s'apparente bel et bien à une démission.

On a comme l'impression que plus nos campagnes se modernisent et s'urbanisent, une régression sociale s'installe en matière d'éducation car cette jeunesse déviante a totalement foulé au pied toutes les bonnes orientations reçues de la famille, de l'église ou de l'école. Des jeunes aujourd'hui sont malfrats, malhonnêtes, violeurs, braqueurs, escrocs, bandits, ...

Ces mauvais qualificatifs traduisent un malaise social dû à un affaiblissement des rôles de la famille, de l'école et de l'église. Ces jeunes qui sont passés maîtres dans la déviance sortent tout de même des familles et fréquentent des églises, encore que nombreux d'entre eux sont scolarisés. On se demande alors d'où tirent-ils ce comportement.

Les parents d'hier avaient une main mise sur leurs progénitures en matière d'éducation. De la même façon, l'école était un cadre de vie qui n'avait pas droit à l'erreur en matière d'éducation et d'encadrement de la jeunesse, et les serviteurs de Dieu arrivaient à moraliser et à conscientiser la jeunesse à travers une méthodologie qui leur était propre !

L'évidence est là, ces jeunes qui brillent par la mauvaise conduite tant décriée sont tous récupérés par la rue qui les façonne à sa manière. Nous ne disons pas que l'école n'instruit plus, mais le constat est qu'elle n'arrive plus à dompter la jeunesse par une série de stratégies qui lui est propre relative à la bonne conduite des élèves.

Ce sombre tableau montre à quel point les trois cadres sociaux de vie sont en train de perdre leur rôle en laissant la jeunesse aller à vau l'eau. La question qui vient souvent quand un enfant pose un acte condamnable est de savoir de quelle famille est-il sorti. Cela montre bien que la famille est ce premier cadre de vie qui doit imprimer le discernement à l'enfant afin qu'il se départisse des valeurs rétrogrades en matière du vivre ensemble.

De la même manière, l'enfant scolarisé devrait être l'ambassadeur de l'école digne de ce nom au sein de laquelle il s'instruit et se forme socio-culturellement. Et sur la même lancée, le jeune fidèle ou adepte d'une religion devrait refléter par son savoir être l'orientation que l'église lui imprime. Alors que se passe-t-il que la famille, l'école et l'église puissent se fragiliser de la sorte en laissant la jeunesse faire tout ce que l'on décrie aujourd'hui ?

Les parents, l'église et l'école ont l'obligation de reprendre les choses en main pour arrêter cette déviance sociale de la jeunesse.

**Faustin Akono**

## MORT DE L'ÉCRIVAIN-ÉDITRICE ALPHA MOBE

## Le bassin du Congo perd sa promotrice des langues maternelles

Alpha Mobe écrivait et créait des applications pour faciliter le maniement des langues maternelles du bassin du Congo. Elle est décédée le 3 avril dernier à Paris treizième, des suites d'une longue maladie.

La disparue est née en 1965 à Kinshasa, en République démocratique du Congo, et résidait en France depuis près de 40 ans où elle est décédée à Paris entourée de sa famille. Réduire Alpha Mobe à son aspect jovial au sourire désarmant était mal la connaître. C'était la passionnée et la promotrice des langues maternelles du bassin du Congo, des langues longtemps considérées comme des patois, des dialectes. Elle a su les associer à d'autres langues afin de faciliter l'intercompréhension entre sociétés voisines à culture homogène, « un moyen d'éducation, de communication efficace et surtout de lutte face au morcellement tribal hérité du colonialisme », aimait-elle confier.

Elle arpente les salons littéraires de France et de Navarre. De temps en temps, suivant les moyens, elle prenait un stand pour présenter son support d'apprentissage de langues maternelles du bassin du Congo pour permettre à la population l'accès à



Alpha Mobe

l'éducation de base. Car, bien avant l'instauration de la « Journée internationale de la langue maternelle », célébrée chaque année depuis le 21 février 2000, afin de promouvoir la diversité linguistique et culturelle ainsi que le multilinguisme, elle estimait que ces langues, face à l'assujettissement à la langue française et à l'anglais, devaient résister et survivre.

Alpha Mobe avait dû songer à la tranche de la population représentant pas moins de 40 % des habitants du monde qui n'ont pas accès à l'instruction dans une langue qu'ils parlent et, parfois-même, ne comprennent pas. Face aux problèmes d'éducation, d'expression et de communication des deux Congo, elle avait écrit et traduit du français

ou de l'anglais en quatre langues nationales parlées dans les deux Congo: lingala, kikongo, tshiluba, swahili et aussi en lari, langue parlée au Congo-Brazzaville.

Elle avait également écrit des ouvrages sur les « Ateliers pour enfants », « Décoration de table de mariage » et des accessoires de mode à partir des tissus wax en rappel des us et coutumes de la sous-région.

Pour cet espace de diversité linguistique, Alpha Mobe avait créé une application qui s'appelle « Mukazali » pour les Smartphones et les tablettes. Il s'agit, par rapport à ses explications, « d'un dictionnaire de promotion linguistique français-lingala et lingala-français, avec 2600 mots en français et 2000 en lingala ». Il existe aussi la traduction avec les synonymes et des applications en version lingala pour la conjugaison, la grammaire, les nombres, l'argot et les proverbes. Elles sont en téléchargement sur GooglePlay depuis mars 2014.

Et, face à l'émigration massive des ressortissants des deux Congo dans le monde, l'écrivain-créatrice se disait heureuse de promouvoir la diffusion des langues maternelles de l'Afrique centrale. Elle encourageait la diversité linguistique intégrée dans les textes multilingues des écrivains et artistes.

Alpha Mobe laisse plusieurs œuvres en faveur de la survie des langues maternelles du bassin du Congo.

**Marie Alfred Ngoma**

## DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

# Les opérateurs privés encouragés

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a visité le 5 avril le projet d'agriculture moderne et intensive « Le bon coin », développé par un opérateur agricole privé, dans le village Tandou Binzenze, dans le district de Tchiamba Nzassi, département de Pointe-Noire, pour y apprécier les activités en cours et encourager les acteurs.

Avec 70 hectares actuellement disponibles sur les 280 prévus pour l'ensemble du projet, il est envisagé d'augmenter cette superficie. Selon le directeur général de la société Weal Kharoubi, en dehors de la production d'agrumes, notamment des orangeries, des citronniers, des corossoliers, des pamplemoussiers, des manguiers, des avocatiers, des papayers et bien d'autres, depuis mars 2023 « Le bon coin » s'illustre également dans le maraîchage, avec la culture de tomates, de choux, de gombos, de piments de toutes variétés, d'aubergines, de concombres africains et libanais.

Sur les 120 cerfs, 49 sont déjà opérationnels. Le but de ce grand projet d'agriculture moderne et intensive est de générer de l'emploi et également de limiter les importations. La production est mesurée en tonnes par année. L'opérateur projette à terme d'élargir ses activités à l'élevage et à la pisciculture. Le chef du gouvernement a tiré trois enseignements au sortir de cette visite dont la réduction des importations de certains produits de première nécessité et la création des emplois. Prenant



Le Premier ministre suivant les explications du directeur général /DR

l'exemple de l'oignon, Anatole Collinet Makosso a rappelé que le Congo était alimenté par le Cameroun et d'autres continents.

« Au bout de l'année, nous avons pratiquement 39 000 tonnes à importer pour la consommation des Congolais. Sur les 6 millions d'habitants que nous sommes, avec tout le nombre que nous avons d'acteurs économiques, si nous ciblons seulement dix opé-

rateurs et les encourageons à produire davantage, nous pouvons dire qu'à l'horizon 2025-2026, nous aurons mis fin, par exemple, à l'importation de l'oignon », a indiqué le chef du gouvernement.

S'agissant des agrumes comme oranges, citrons, mandarines, pamplemousses, la capacité de production de « Le bon coin » est estimée autour de 10%. Ce qui pourrait couvrir les besoins de

consommation de la ville de Pointe-Noire et lutter, sur le plan social, contre la vie chère, a poursuivi le Premier ministre. « Du point de vue de l'emploi des jeunes, le secteur agricole est capable d'en créer plusieurs. Ici, on nous parle de près de 80 emplois directs et près de 200 à 300 emplois indirects. Je m'en tiens aux emplois directs, ces jeunes dont le salaire varie entre 80 000 et 350 000 FCFA

sont payés sans qu'on ait réuni les conditions pour rendre ces emplois décents. Le rôle du gouvernement est de faire en sorte que tous ces emplois dissimilés que l'on peut prendre comme des emplois précaires soient transformés en emplois décents », a rappelé Anatole Collinet Makosso.

C'est ainsi qu'il a souligné la nécessité de créer les conditions de la décence des emplois en faisant en sorte que ces jeunes soient désormais immatriculés y compris à l'Agence nationale pour l'emploi et à la Caisse nationale de sécurité sociale afin qu'ils déclarent leur revenu. Ainsi, pour des salaires modestes, l'Etat pourrait subventionner en supprimant l'IRPP de sorte que l'agent puisse garder son salaire intact. « Il y a des conditions à remplir pour rendre décents les 80 emplois directs que nous venons de constater afin de permettre aux jeunes de réaliser qu'avec l'agriculture l'emploi n'est pas précaire parce qu'ils bénéficient de tous les services sociaux qui puissent leur permettre de vivre comme les agents de l'Etat », a conclu le Premier ministre.

**Parfait Wilfried Douniama**

## RÉFLEXION

## Quand le pape François se retirera ...

Agé de près de quarante-vingt-dix ans et de plus en plus fatigué, le souverain pontife ne cache plus sa volonté de prendre sa retraite afin de vivre sereinement la dernière partie de sa vie, tout comme l'a fait son prédécesseur, le pape Benoît XVI. Une réalité très humaine qui soulève de multiples problèmes au cœur de la Cité du Vatican, à Rome, et qui génère, de façon discrète mais bien réelle, un débat de fond sur l'avenir de l'Eglise catholique.

Gouvernée jusqu'à une date récente par des prélats européens en général, italiens en particulier, l'Eglise qui avait confié pour la première fois de sa longue, très longue histoire la direction de sa gouvernance à un cardinal venu du Tiers monde va devoir, en effet, franchir un nouveau pas en

avant en tenant compte du fait que les nations dites du Tiers monde sont de plus en plus présentes en son sein et que de ce fait, il lui faut réorganiser ses plus hautes instances. Un débat interne qui se déroule dans la discrétion, le silence au cœur du Vatican mais qui est bien réel et qui devrait déboucher à plus ou moins court terme sur une mutation historique avec l'élection par le Conclave d'un pape issu du vaste continent africain.

Si la plupart des observateurs du Vatican en doutent, tous reconnaissent aujourd'hui que la communauté africaine est en réalité la plus importante de l'Eglise catholique avec, d'une part, le plus grand nombre de croyants à l'échelle mondiale et, d'autre part, une présence majeure de ses prêtres au sein des paroisses et des séminaires

de la vieille Europe. Avec aussi et peut-être surtout une affirmation de sa réalité dont le récent refus des prélats africains d'appliquer la décision « Fiducia supplicans » du pape François qui autorise les prêtres à bénir les couples du même sexe donne aujourd'hui une idée précise.

Si le doute règne officiellement, à Rome et au Vatican, sur le fait que le successeur du pape François pourrait être africain, il apparaît normal à un nombre croissant de catholiques – dont nous faisons nous-mêmes partie – que l'Eglise serait bien avisée de confier sa gouvernance à un prélat de ce continent, tout comme elle l'a fait pour l'Amérique latine, il y a onze ans, en élisant le cardinal argentin Jorge Mario Bergoglio. Plusieurs d'entre eux, en effet, à commencer par le

cardinal guinéen Robert Sarah qui a occupé jusqu'à très récemment de hautes fonctions dans la Cité du Vatican et par l'archevêque de Kinshasa, Mgr Fridolin Ambongo, qui préside l'assemblée des évêques du continent, ont pleinement aujourd'hui la capacité de gouverner l'Eglise.

Les mois à venir diront si l'Eglise a pris la juste mesure de l'apport que lui procurerait à l'échelle planétaire l'élection par le prochain Conclave d'un prélat africain mais on peut être certain que tôt ou tard, cet événement historique se produira.

Affaire à suivre avec la plus grande attention dans le monde pour le moins instable et livré à la guerre des religions où nous vivons tous !

**Jean-Paul Pigasse**